



— L'académicien Amin Maalouf livre sa perception de l'avenir de la Francophonie —

La fable du loup et de l'agneau revisitée

Amin Maalouf, élu à l'Académie française au fauteuil de Claude Lévy-Strauss, croit en l'avenir de la langue française, mais pas comme on pouvait l'imaginer il y a quelques décennies.

Interrogé par l'hebdomadaire «Le Point», l'écrivain français d'origine libanaise a indiqué comment il percevait l'avenir de la francophonie:

«Je traduirais ma vision par une expression imagée: le français doit être non pas le plus faible des loups, mais le plus fort des agneaux. Je m'explique: si l'on envisage le français comme un rival de l'anglais pour la suprématie globale, la bataille ne peut plus être gagnée; si l'on voit dans le français le chef de file d'un

combat universel pour la diversité linguistique, alors la bataille peut être gagnée, et il faut la mener énergiquement.»

Amin Maalouf est d'autant plus autorisé à s'exprimer ainsi, que son expérience personnelle est caractéristique d'un univers métissé, qui préfigure le monde de demain. A la maison, il parlait arabe avec ses parents (et continue de parler cette langue avec ses enfants).

La réalité est ce qu'elle est. Il ne sert à rien de pleurer. L'anglo-américain a conquis la prépondérance, à ses risques et périls d'ailleurs, car c'est souvent sous une forme abâtardie. Cette prépondérance s'affirme par exemple au sein de l'Union européenne, où la France n'est pas parvenue à rayonner assez pour conserver ses positions et où la loi du moindre

effort l'a emporté, quand ce n'est pas le snobisme. Il n'y a rien de plus agaçant que d'entendre à la télévision française un journaliste interviewer un Espagnol ou un Italien en anglais. Et l'affaiblissement chez les Suisses de la connaissance de nos langues nationales est une vraie calamité.

Les atouts de la Francophonie

Néanmoins, la prépondérance de l'anglo-américain demeure toute relative, et le «loup» n'a pas tout dévoré. Dans des Etats puissants comme le Japon ou la Chine, les locuteurs de l'anglais sont très peu nombreux. Et que dire de l'immense univers ibéro-américain où l'espagnol est roi et le portugais vice-roi.

L'avenir qu'on peut souhaiter aux jeunes générations est donc à double détente. D'une part, la méconnaissance

de l'anglais est un handicap pratique. Il doit être surmonté, ce qui peut par ailleurs servir de clé pour s'ouvrir à de très grandes cultures. D'autre part, il faut présenter non comme une punition mais comme un bonheur la possibilité, par un apprentissage ludique, d'échanger avec des étrangers dans leur langue, qu'elle soit allemande, italienne, espagnole, arabe, ou ce qu'on voudra.

La diversité des langues est aussi importante à préserver que celle des espèces animales ou végétales. Ce combat relève d'une écologie bien conçue. Amin Maalouf a raison. L'«agneau» francophone a de grands atouts pour faire aimer sa langue, à condition de prouver par son ouverture linguistique qu'il aime aussi les autres «agneaux». Le «loup» n'a qu'à bien se tenir! Isn't it?

Haddock

Edito

Les 8^{es} Rencontres de Neuchâtel



C'est une belle étape. Les Rencontres de Neuchâtel en sont à leur 8^e édition. Elles font désormais partie d'une tradition dans l'agenda annuel. A l'origine: l'Association suisse des journalistes francophones souhaitait connaître les activités des autres organisations actives dans le sillon de la Francophonie en Suisse romande. Nous avons créé une plate-forme d'échange pouvant déboucher sur des prises de position communes.

Depuis plusieurs années, nous suivons avec inquiétude la progression de l'anglais dans les universités et les hautes écoles. S'il y a des domaines où la langue de Shakespeare peut se justifier, il est de plus en plus difficile de tolérer, dans nos universités romandes, la mode de multiplier les cours en langue anglaise ou de ne plus publier les annonces officielles en français.

L'an dernier, nous nous sommes adressés à la Conférence intercantonale de l'Instruction publique (CIIP). Sa réponse nous renvoie à la Délégation à la langue française (DLF), présidée par le professeur Grin. Ce dernier viendra le 17 mars à Neuchâtel présenter en avant-première ses réflexions sur la politique linguistique des universités accompagnées de considérations plus stratégiques dans le contexte de la Francophonie.

Cette approche est d'autant plus importante à la veille de la réorganisation de la formation professionnelle dans notre pays. En effet, dès 2013, l'ensemble du domaine des hautes écoles sera placé sous la coupe d'un seul secrétariat d'Etat, dépendant du Département fédéral de l'économie! Qui en sera le patron? Quelle place sera accordée à nos langues nationales? Il est certainement temps de nous manifester face au risque d'un «super-MACHIN en anglais». Nous voyons ce qu'est devenu le Fonds national suisse, l'exemple horrible du tout-à-l'an-

glais. Nous nous réjouissons de la présence de M. Philippe Trinchan pour en parler. Dans ce contexte, le Français Claude Hagège s'en prend au monopole d'une seule langue dans les publications scientifiques. Elle empêche à son auteur d'exprimer toutes les nuances de sa pensée et l'oblige à renoncer à certaines subtilités.

Lors des 7^{es} Rencontres, notre invité, M. Vasco Dumartheray, avait montré les limites de son poste de délégué fédéral au plurilinguisme. Les participants lui avaient apporté leur soutien. Depuis lors, un rapport a été remis à Mme E. Widmer-Schlumpf. Avec Helvetia Latina, nous espérons que cette fonction soit mieux mise en exergue dans l'organigramme de la Confédération.

Avec le temps, nous avons misé sur le rôle des cantons. Le Jura a servi d'exemple avec une législation, un modèle pour la Suisse romande. En 2^e et 3^e lecture, la Constituante genevoise maintient la formule: «L'Etat promeut l'apprentissage et l'usage de la langue française. Il en assure la défense.» Le vote final est prévu à fin mai, suivi d'une approbation par les Genevois cet automne.

C'est l'occasion de rappeler que notre association a créé un poste d'observation sur le français au sein des organisations internationales à Genève, et notamment à l'ONU. Le rapport de notre confrère El Hadji Gorgui Wade exige que les porte-parole maîtrisent les deux langues de travail, le français et l'anglais, et que la parité soit respectée dans la distribution des documents... Un clou sur lequel nous ne cesserons de taper.

Ce bref résumé justifie la poursuite des Rencontres de Neuchâtel, ouvertes à toutes les réflexions.

Daniel Favre, président

Dominique Hoppe en visite à Genève

Le président de l'AFFOI a profité de son déplacement pour faire connaître son association et le manifeste en faveur de l'usage du français et de la diversité culturelle dans les organisations internationales.



Dominique Hoppe:
«Revenons au multilatéralisme»

Dominique Hoppe assure la présidence de l'Association des fonctionnaires francophones dans les organisations internationales (AFFOI). Cette organisation est le rassemblement des fonctionnaires internationaux originaires des pays de la Francophonie ayant pour objectif de promouvoir la langue française et la diversité linguistique dans ces instances.

Le déplacement à Genève avait pour but de faire un bilan de la situation quant aux réalités linguistiques culturelles et conceptuelles des organisations internationales présentes dans la Cité de Calvin et d'en débattre avec des responsables multilatéraux de haut niveau ainsi qu'avec les acteurs politiques, diplomatiques et médiatiques concernés. Parmi la vingtaine de personnalités invitées à cette réunion qui s'est tenue le 2 février dernier: Patrick Pardo, ministre suisse de la Francophonie, François Grin, président de la Délégation à la langue française de Suisse romande, et Daniel Favre, président de l'Association suisse des journalistes francophones.

L'AFFOI a été créée en 2008 pour regrouper des convergences d'initiative qui correspondent à l'esprit de la Francophonie. Cette démarche est née du constat de l'effritement des méthodes de travail des fonctionnaires internationaux lié à l'appauvrissement de l'utilisation des langues.

Préserver la pluralité culturelle

Peu à peu, pour des raisons qui sont souvent économiques, il y a eu une sorte de rupture de cette capacité à utiliser plusieurs langues. «La dictature de l'urgence et du budget a fait que nous nous sommes recroquevillés sur l'utilisation d'une langue unique qui est la plupart du temps l'anglais ou la langue officielle du pays de l'organisation internationale. Avec pour conséquence l'effritement des outils utilisés pour travailler. De ce fait, on devient de plus en plus pauvre quant à notre capacité à gérer les dossiers», relève Dominique Hoppe, qui poursuit: «Il nous paraît dès lors essentiel de préserver la pluralité culturelle et de stimuler des pratiques linguistiques diversifiées au sein des organisations internationales. Les langues sont les expressions ultimes des visions du monde différentes et complémentaires qui s'enrichissent mutuellement.»

«Nos objectifs sont de renforcer les liens entre les organes de la Francophonie, stimuler la présence francophone au sein des organisations internationales, y défendre le français et la diversité culturelle, mettre en réseau les francophones et organiser la coordination d'actions communes.»

Le multilinguisme: un enrichissement

Le multilinguisme est-il un combat perdu? «Non, s'exclame Dominique Hoppe. Au contraire. C'est une quête moderne si l'on considère les organisations internationales comme des laboratoires qui sont représentatifs de la société civile. On constate, en ce moment, une sorte de rétraction. Ce qui hier pouvait être perçu comme un enrichissement de la différence commence à être vu maintenant comme un inconvénient de la différence.»

«A courte échéance, si on pense en termes d'efficacité effectivement, une langue unique pour tous c'est l'existence idéale. Mais sur un terme plus long, que tout le monde soit capable d'utiliser et de comprendre deux, trois, quatre, voire cinq autres langues et que ce système puisse

faire partie des habitudes constitue un enrichissement réel. Qui est en fait excessivement moderne par rapport aux problèmes que l'on rencontre actuellement dans les organisations internationales, et également dans les sociétés civiles.»

Manifeste de soutien

Face à la problématique de cet appauvrissement linguistique, et inquiète de constater un recul global du multilinguisme au profit d'un idiome anglo-morphe réducteur, l'AFFOI a publié un manifeste pour le soutien à la diversité linguistique et culturelle formellement en usage dans les environnements de travail.

Ce manifeste s'adresse à quatre types d'acteurs.

1. Les fonctionnaires internationaux sont les premiers visés. Ils s'engagent à prôner le multilatéralisme, le multiculturalisme et le multilinguisme à chaque occasion, utilisant à cet effet aussi souvent que possible le français comme outil d'intervention.
2. Les fonctionnaires francophones les plus haut placés au sein des organisations sont priés de donner l'exemple en soutenant les actions en cours. Et d'utiliser les possibilités offertes par leur position pour accélérer le retour de la diversité linguistique et professionnelle dans les habitus organisationnels.

3. Les pays membres de la Francophonie qui ont signé le vade-mecum en 2006 se sont engagés formellement à défendre la langue française. Ils doivent soutenir publiquement le manifeste en donnant un message fort à leurs fonctionnaires.

4. L'Organisation internationale de la Francophonie, qui chapeaute l'ensemble des activités, a le devoir d'intervenir auprès des instances politiques des pays de la Francophonie pour les inviter à soutenir le manifeste tout en utilisant les moyens de communication à sa disposition pour lui donner une visibilité optimale.

Le pari de la jeunesse

Dominique Hoppe a une recette pour revenir au multilatéralisme. «Sur la longue durée, il faut faire le pari de la jeunesse. Notre association s'adresse aux jeunes francophones avant qu'ils rentrent dans les milieux où on commence à les formater en leur apprenant faussement que la meilleure façon de travailler est l'utilisation d'une langue unique. Il convient de leur expliquer ce que représente le multilatéralisme. Pour les accompagner dans leur réflexion, on les met au contact d'un parrain – de préférence un retraité – ou d'une personne qui a une longue expérience, qui peut expliquer comment les choses sont et comment les choses pourraient être. On va ainsi les amener à prendre conscience des valeurs défendues par notre association. Le pari de l'avenir, c'est le pari de la jeunesse.»

André Dupertuis

Tête-à-tête Hoppe-Pardo

Un tête-à-tête a réuni Dominique Hoppe et le ministre suisse en charge de la Francophonie Patrick Pardo. Après une explication détaillée quant au positionnement de la Suisse en matière de Francophonie, le ministre a évoqué des aspects plus techniques tels que l'accréditation, les statuts juridiques, le fonctionnement du corps diplomatique suisse et la répartition des compétences entre cantons et Etat fédéral.

Dominique Hoppe a, lui, décrit les aspirations de l'AFFOI en ce qui concerne la mise en place d'une structure de collaboration entre les différents Etats de la Francophonie dans le cadre du soutien de candidatures francophones au sein des organisations internationales.

En résumé: premier contact très encourageant qui a permis de clarifier les positions à partir desquelles l'AFFOI pourra travailler afin de stimuler une meilleure approche commune de ses différents dossiers. (ad)

Sixième Café francophone à Neuchâtel

«La féminisation galopante des noms de professions», thème de la conférence donnée par Mme Michèle Lenoble-Pinson.

Le président Didier Berberat, de Défense du français, a dirigé le 6e Café francophone suivi par une soixantaine de personnes. M. Bergen, du Fichier français de Berne, coorganisateur, de la manifestation, a présenté l'oratrice du jour, Mme Michèle Lenoble-Pinson, grammairienne, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Une discussion animée a suivi l'exposé.

La conférencière l'a démontré: sur un plan strictement étymologique et morphologique, les féminisations sont parfaitement possibles et de bon aloi. Les règles nous ont été présentées en commençant par les mots épiciques, tels que numéro, homme (dans le sens général de l'humanité).

De même, nous avons entendu de nombreux exemples de mots anciens admis, parfois peu connus mais existant depuis longtemps. C'est ainsi que l'un des plus anciens est avocate, comme féminin d'avocat et qui remonte au XII^e siècle: Dans une prière à la Vierge Marie, on entend... avocate des hommes... Puis au XIV^e, toujours dans le même esprit, Marie médiatrice.

Influence du statut social

Dans le langage de tous les jours, vendeur devient vendeuse, sauf si la personne vend un bien immobilier. Elle s'appelle alors vendeuse. Même situation au tribunal où le défendeur ne devient pas défendeuse, mais défenderesse, et ainsi de suite. Sans formuler aucun jugement de valeur, on est bien obligé de constater que la féminisation «naturelle» eur en euse est réservée aux fonctions et aux métiers les plus populaires.

Dès qu'on change de statut social, on passe à une traduction plus... savante. En dehors des règles, on relève des féminins courants aujourd'hui mais inexistant au XVIII^e siècle, par exemple étudiant. Dans le premier dictionnaire de Pierre Larousse il n'y avait pas d'étudiante, car seuls les hommes étaient à l'université. Il y avait bien des étudiantes, mais c'était alors des femmes qui «empêchaient» les étudiants... d'étudier, autrement dit leurs compagnes.

Mais il y a aussi des masculins dont la base était féminine: veuf est le masculin de veuve et non pas le



Michèle Lenoble-Pinson, docteur en philosophie et lettres

contraire, car aux temps anciens il y avait beaucoup de veuves; de nos jours aussi me direz-vous, mais là n'est pas le propos. Emaillant ainsi son discours d'exemples parfois amusants, ou en dehors des règles grammaticales, l'oratrice a su captiver son auditoire, et certains auraient bien voulu l'écouter plus longuement.

C'est au niveau émotionnel, culturel, voire politique, que les critiques, les réticences, les refus surgissent,

lesquels sont appelés à évoluer dans l'espace et dans le temps. Refusés il y a une génération, ou acceptés ailleurs, certains mots sont monnaie courante aujourd'hui, l'étaient déjà jadis en d'autres lieux, le seront plus tard ici. Retenons les deux dernières phrases de l'exposé: «La langue appartient, envers et contre tout, aux usagers que nous sommes». Et puis: «Restons courtois».

Jean-Pierre Monnerat,
Patrick Bergen

Déclaration de la PEC

Presse Emblème Campagne félicite le Conseil des droits de l'homme pour avoir organisé lors de sa 19^e session un panel sur la liberté d'expression sur internet.

Presse Emblème Campagne (PEC) félicite le rapporteur spécial de l'ONU Frank La Rue pour son rapport sur l'accès à internet (A/66/290).

La PEC voudrait contribuer au débat en évoquant un point particulier à cette problématique dans la perspective de l'accès à l'information dans les zones de conflit. D'une part, la PEC constate que l'internet permet de suppléer aux difficultés réelles des journalistes professionnels de se rendre sur les lieux d'un conflit. En effet, ces derniers mois, les personnels des médias ont payé un lourd tribut en accomplissant leur travail dans des pays secoués par des affrontements violents comme l'Égypte, la Libye, la Syrie, le Yémen, ou encore le Mexique.

Lorsque l'accès des personnels des médias dans certains lieux devient excessivement risqué, internet permet de recevoir des informations de sources diverses locales suppléant ainsi à l'absence d'envoyés depuis le siège. Les événements qui se sont déroulés en Tunisie, en Égypte et en Libye ont amplement démontré l'importance de ce flux d'informations.

D'autre part, de nombreux pays ont fermé leurs portes aux journalistes étrangers, de la Syrie à la Birmanie, de la Chine (région du Tibet) à l'Iran et à la Corée du Nord. Internet devient alors le seul moyen de communication pour les populations avec l'extérieur et la PEC ne peut

que se féliciter du rôle primordial que l'internet joue pour assurer la liberté d'expression.

En même temps, la PEC constate des attaques de plus en plus fréquentes de la part de régimes répressifs au réseau, que ce soit à travers les serveurs, les connexions, le filtrage des contenus, les cyberattaques, des mesures de surveillance policières ou l'élimination physique des blogueurs.

Ces mesures sont parfois efficaces à court terme, mais un pays moderne ne peut pas interrompre durablement ses réseaux internet sans se couper du monde et nuire gravement à son économie, car restreindre les libertés

sur l'internet c'est dans tous les cas se condamner à la régression économique et au sous-développement. L'accès à l'internet est désormais un élément fondamental de la liberté d'information.

La PEC souhaite que le Conseil des droits de l'homme intègre cet aspect de la liberté d'information dans un futur projet de résolution ainsi que dans la Convention internationale sur la protection des journalistes qu'elle a proposé à l'attention de la communauté internationale. Les blogueurs sont aussi des informateurs et, à ce titre, ils doivent pouvoir jouir d'une protection renforcée.

PEC Genève, le 29 février 2012

Le mot d'Elisabeth Baume-Schneider, présidente du CIIP

Expression libre et liberté d'expression. La Semaine de la langue française et de la Francophonie (SLFF) peut-elle aider à libérer la parole? Certainement, et, mieux encore, elle nous rappelle qu'il n'y a point pénurie de mots mais bien plus paresse à s'en servir. Dès lors, faisons-en festin et, sans retenue, osons! La liberté d'expression? Un privilège, une responsabilité, une chance. Ni contrôle de français ni répression langagière au programme de

cette 17e SLFF. Au contraire, de multiples occasions de fêter la langue, de l'apprécier, d'en favoriser le rayonnement, de lui témoigner notre attachement et notre affection. L'accent est porté sur «l'expression personnelle», un thème partagé en 2012 par la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'OIF: un clin d'œil à Rousseau, l'écrivain, le musicien, le philosophe, l'homme des Rêveries, l'ami des Lettres. Parlez, écrivez, exprimez-vous!

Dépassez-vous, franchissez les barrières, défiez les codes et surpassez les préventions ainsi que nous y invite Emil, parrain de cette 17e édition. La langue autorise chacun à être différent, mais elle invite aussi à se relier aux autres, en un mot à s'ouvrir au monde et à le comprendre.

L'équipe de la Semaine de la langue française et de la Francophonie vous souhaite, aux quatre coins de

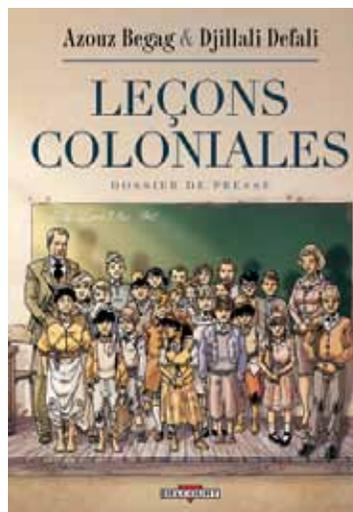
la Suisse, une semaine joyeusement francophone, en vous invitant à prendre la parole... le plus librement possible. Rejoignez l'élan qui se forme à l'occasion, faites profit des mots, pour embellir la pensée, en soigner l'allure, et agir.

► Informations et renseignements concernant les programmes des différentes régions:
www.slff.ch/programme_2012

Livres à découvrir

Leçons coloniales

Mars 1945. Marie Delmas débarque en Algérie, à Sétif, bien décidée à faire de son premier poste d'institutrice une expérience humaine et professionnelle des plus enrichissantes. Elle ignore encore à quel point les résistances culturelles et politiques vont être fortes, dans un pays miné par la rivalité entre «colons» et «indigènes» de plus en plus sensibles aux discours indépendantistes. Mais Marie croit en sa mission universelle républicaine: réunir par l'éducation les enfants de toutes origines et de toutes sensibilités. Le temps presse. Les colères, les haines, les malentendus sont attisés, installant les prémices du tristement célèbre massacre de Sétif en mai 45. Issu de parents immigrés de Sétif, ancien ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances de Dominique de Villepin, mais aussi chercheur au CNRS, scénariste et écrivain, Azouz Begag, épaulé par le trait minutieux de Djillali Defali, compose avec «Leçons coloniales» une fresque historique et romantique puissante. Une saga franco-algérienne n'occultant rien des responsabilités de chacun, mais qui délivre un étonnant message d'amour et d'humanisme. Une lecture éclairante à l'heure du cinquantenaire des Accords d'Évian.



► «Leçons coloniales», BD d'Azouz Begag (textes) et Djillali Defali (dessins), Editions Delcourt.

Brèves

Grand Prix GHI

La remise des travaux du Grand Prix GHI - Lausanne Cités 2012 est fixée au 30 juin prochain. Le prix est ouvert à tous les journalistes de Suisse romande et du Jura bernois. Il récompense toute forme d'information locale (enquêtes, reportages, comptes rendus, interviews, éditoriaux) parue dans un journal ou un magazine romand entre le 1er juillet 2011 et le 30 juin 2012. Un prix de 10 000 francs sera attribué à la meilleure contribution de l'année écoulée ou pour récompenser un localiste pour l'ensemble de sa carrière. Un prix de 5000 francs sera en outre destiné à récompenser la meilleure contribution d'un(e) journaliste stagiaire.

Prix des médias Eugène 2012

Le Prix des médias Eugène 2012 pour la presse écrite, la radio, la télévision et internet de la société Bedag a été créé pour promouvoir et encourager les travaux journalistiques de vulgarisation informatique en français, en allemand et en italien; 18 000 francs seront répartis entre les lauréats. Les travaux auront été réalisés entre le 1er mai 2011 et le 30 avril 2012. Date limite d'envoi: 1er juin 2012, info@bedag.ch

P.P.
1000 LAUSANNE 12

La section suisse de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) réunit 400 journalistes professionnels

ADHÉREZ

La langue française est notre instrument de travail

ASSOCIATION SUISSE
DES JOURNALISTES FRANCOPHONES
20, AVENUE DU TEMPLE — 1012 LAUSANNE

Impressum

Parution trimestrielle. Editeur: Association suisse des journalistes francophones, 20, av. du Temple, CH-1012 Lausanne. Téléphone 021 653 12 20. CCP 10-3056-2 Lausanne. **Coordinateur et rédacteur en chef:** Jean-Pierre Molliet. **Abonnements:** compris dans la cotisation des membres de l'association: Fr. 20.- par an. **Impression:** Swissprinters Lausanne SA **Publicité:** page entière: Fr. 1500.-; 1/2 page: Fr. 800.- (1 parution); page entière: Fr. 1300.-; 1/2 page: Fr. 700.- (plusieurs parutions). La publication de ce bulletin est gracieusement offerte conjointement par Edipresse et Swissprinters